

acheteurs sont loin de vouloir payer. Les offres comportaient environ 10,000 boîtes d'août à octobre, aucune vente. Le marché local a pris quelques boîtes d'août à 12c.

ŒUFS

Le marché est ferme avec bonne demande de 19 à 20c pour œufs frais. Les garantis font 20c, et trouvent rapidement preneurs à ce prix. Les œufs à la chaux sont actifs de 17½ à 18c.

PATATES

Les patates sont généralement rares, et les américains parcourent les campagnes achetant tout ce qu'ils peuvent obtenir à des prix permettant l'exportation. A Saint-Thomas de Montigny on a exporté sur les Etats-Unis 6 chars complets, ainsi qu'au Cap Saint-Ignace, le prix moyen de ces envois est de 30c par minot. Dans les paroisses de Sainte-Anne, Rivière Ouelle et Saint-Pascal, des agents américains ont pris tout ce qu'ils trouvaient à 30, 35 et même 40c, suivant les facilités de transport. Des ventes autour de Montréal ont été faites sur place de 60c à 65c la poche—un minot et demi—et nous avons eu connaissance d'un lot de 400 poches vendu à 70c la poche, mis dans les caves de l'acheteur.

Les prix des patates ne peuvent qu'augmenter avec l'avancement de la saison, la demande est non seulement forte pour les Etats-Unis, mais elle l'est également pour le Haut-Canada, où la récolte est presque totalement manquée. On a peu à craindre l'importation aux Etats-Unis des patates d'Europe, comme cela s'est vu il y a quelques années, la récolte étant en Europe généralement au-dessous de la moyenne. Nous croyons que les cultivateurs compenseront la faiblesse de leur récolte de patates, par les prix qu'ils en obtiendront.

POMMES

Le marché est très actif avec bonne demande locale, et un certain mouvement d'exportation. Les transactions de la semaine ont été très fortes et ont porté des lots très considérables. Les fruits d'automne sont presque tous épuisés, et les prix des fruits d'hiver deviennent plus stables avec beaucoup de fermeté. Nous cotons: fruits d'automne \$1.75 à \$2.25; de l'hiver \$2 à \$2.50 fameuse \$2 à \$3.00.

FOIS, PAILLE, ETC.

Les marchés ont été très fermes cette semaine, d'autant plus fermes que le mauvais état des chemins a considérablement réduit les réceptions. Sous ces influences les prix ont subi un mouvement de hausse et nous cotons le foin suivant qualité de \$8.00 à \$10.00 les 100 bottes.

En foin pressé la demande est également excellente, et nous ne cotons les prix de la semaine dernière \$12, \$11 et \$10, pour No. 1, 2, et 3, respectivement que par lots importants. En petites quantités les cours sont plus élevés suivant l'importance du lot.

Moulée \$21.00 son \$16.00, paille coupée \$17.50, par tonne, pris aux chars.

MARCHÉS AUX BESTIAUX

Les marchés anglais sont complètement démoralesés, les arrivages sont nombreux et malheureusement les qualités sont si inférieures que les acheteurs refusent même d'offrir un prix quelconque. Dans ces conditions, nous n'étonnerions nullement nos lecteurs en disant que les prix obtenus à Liverpool, lundi dernier ont été les plus bas qu'on ait encore vus sur ce marché; les animaux canadiens se sont vendus 9c la lb, soit

1c de baisse sur le cours de la semaine dernière,

Aussi nos exportateurs n'ont-ils fait que peu d'achats cette semaine à Montréal, et les prix ont-ils baissé de 1c. Malgré la baisse les ventes ont été très limitées et ont varié de 3½ à 4c la lb, poids vivant.

Les frets varient de 40 sh à 45 sh, et les assurances de 4½ à 8 p. c.

En animaux de boucherie les affaires ont été assez actives, à des prix assez fermes; les bêtes à cornes se sont vendues de 27c à 31c la lb et les moutons dont les réceptions étaient fortes de 3c à 3½ la lb, soit une baisse de 1c à 1c sur les cours de la semaine dernière.

Les porcs étaient actifs de 5c à 5½ la lb.

MARCHÉ AUX CHEVAUX.

L'activité que nous constatons la semaine dernière ne s'est pas ralentie cette semaine. La demande locale est soutenue, principalement pour forts chevaux de trait et l'exportation sur les Etats-Unis est également bonne. Cette semaine M. Acer a exporté 16 chevaux aux Bermudes, via New-York, c'est la première expédition faite du Canada dans cette colonie anglaise.

TAXES PROVINCIALES

Le soussigné ayant été appointé pour recevoir et collecter les arrérages de taxes dues en vertu de l'acte 46 Viet., ch. 22, par les banques, compagnies d'assurances, des chemins de fer, de navigation, de prêt et généralement de toutes compagnies incorporées faisant des affaires dans la province de Québec, pour les districts de Beauharnois, Bedford, Iberville, Joliette, Montréal, Ottawa, Pontiac, Richelieu, St-François, St-Hyacinthe et Terrebonne donne avis aux intéressés d'avoir à payer leurs dits arrérages à son bureau, à Montréal, d'ici au

31 Octobre courant (1887)

Toute compagnie qui ne se sera pas acquittée à cette date, sera poursuivie le 1er novembre prochain, pour le capital et les intérêts de la dite taxe.

L'intérêt sera remis à tous ceux qui paieront avant le 1er novembre prochain.

C. BEAUSOLEIL, Avocat.

Montréal, 17 octobre 1887.

BANQUE VILLE-MARIE

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS ET DEMI (3½) POUR CENT a été déclaré sur le capital payé de cette institution pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable au bureau principal de la Banque à Montréal, le et après JEUDI le PREMIER jour de DECEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 21 au 30 novembre ces deux jours inclus.

Par ordre du Bureau,

U. GARAND, Caissier.

Montréal, 28 octobre 1887.

J. T. LeTOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Peinture, Huile, Vernis, Mastic, Verres à vitres, Pinceaux, Etope, Coaltar, Teinture, Médicines palettes, etc., etc.

259, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

VINAIGRES pour l'Exportation

J.-E. RENAUD et DUALLE

Fabricants à BORDEAUX

Médaille d'or Exposition universelle, Bordeaux 1882.

Vinaigre Bordelais pur vin blanc naturel (80) Le ton. de 4 barriques, 300 fr.; de 10 fûts de 85 litres, 420 fr.

Vinaigre de Table, qualité mixte (80)— Le ton. de 4 barriques, 285 fr.; de 10 fûts de 85 litres, 325 fr.

Vinaigre de table d'alcool extra fin, exempt d'acide chimique: Le tonneau de 4 barriques-fortes Le tonneau de 10 fûts de 85 litres

Demandeur prix-courant spécial pour vinaigres en caisses et dames jaunes, et pour vinaigres vieux extra en nature ou aromatisés.—Le franc égale 10.3 c.

HUDON, HEBERT & Cie

(Ci-devant J. HUDON & Cie)

Importateurs de

Vins, Liqueurs et Provisions

EN GROS

304 et 306, rue St-Paul

143 et 145, rue des Commissaires

N.B.—Nous faisons une spécialité des VINS de MESSE, et tenons constamment en mains pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragone et le Sauternes.

Prevost, Prevost et Cie

IMPORTATEURS, DE

Ferronnerie, Quincaillerie,

Coutellerie, Fer en barres, Fil de fer de toutes sortes, Haches, Peintures, Vernis, Verres à vitres, etc.

269, rue Saint-Paul

STRICTEMENT EN GROS

Une visite est respectueusement sollicitée.

La Cie Manufacturière de

TABAC CANADIEN

— DE —

ST-JACQUES, COMTÉ DE MONTCALM

(Incorporée en janvier 1887)

CAPITAL AUTORISÉ \$20,000.00
CAPITAL SOUSCRIT 10,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS:

Zacharie Cloutier, président; Isate Forest, vice-président, Ulric Granger, Alfred Lesage, J. A. Martin, Modeste Beauvais, manufacturier, Ovide Marlon, Jules Blouin, Arthur Marlon, gérant.

La compagnie prépare du tabac à fumer et à chiquer, et n'emploie dans la fabrication que la feuille de choix de tabac canadien.

ETABLIE EN 1842

L. CHAPUT FILS & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS

— EN GROS —

309, 311 & 312 des Commissaires

Coin de la rue St-Pierre, Montréal.

Comme nous faisons une spécialité des thés, le commerce tant de la ville que de la campagne trouvera toujours notre stock très complet.

Seuls agents au Canada pour la Lessive double concentrée de Greenbank.



AVIS

aux Entrepreneurs

ON RECEVRA à ce Bureau jusqu'à JEUDI le 3 NOVEMBRE prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour Bureau de Poste à Gananogue, Ont." pour les travaux à faire pour la construction d'un

BUREAU DE POSTE à GANANOQUE ONT.

On pourra voir les devis au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ou au bureau du percepteur des douanes à Gananogue, à partir de MARDI le 18 OCTOBRE, les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur la formule formulée par le ministère et signée de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cinq du montant qui y est inscrit et payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera soustrait, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL, Secrétaire.

Département des Travaux Publics Ottawa, 28 octobre 1887.



LES CHAUSSURES BOIVIN

BREVETÉES

Faites d'une seule pièce ne peuvent pas céder. Elles sont confortables, durables, ne se déforment pas; et à bon marché. C'est la meilleure chaussure pour les patineurs. C'est la chaussure par excellence pour les enfants qui vont à l'école. C'est la perfection.

G. BOIVIN

FABRICANT

286 et 288, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL.



REVOLUTION

DANS LE MONDE COMMERCIAL.

Le seul et unique caissier qui ne commet jamais d'erreurs, est le

Caissier Mécanique National

Pour plus de détails, adressez-vous à

E. L. ETHER, 1610, rue Notre-Dame, Montréal.



Cie Canadienne de Caoutchouc DE MONTREAL

Fabricant de claques, bottines en feutre, courroies, tuyaux, etc.

Bureaux et entrepot: 335, rue Saint-Paul Ateliers: 974 à 1000, rue Notre-Dame.

La Banque JACQUES-CARTIER

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS POUR CENT sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable au Bureau de la Banque, à Montréal, le et après JEUDI le PREMIER JOUR de DECEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 16 au 30 novembre prochain, ces deux jours inclus.

Par ordre du Bureau,

A. DE MARTIGNY, Caissier.

Montréal, 28 octobre 1887.